

Groupe d'Etudes sur la vaccination, Assemblée Nationale, Paris 13 mars 2012

Voici les 11 recommandations que ce groupe de parlementaires a émises :

1. Engager une réflexion sur les vaccins à rendre obligatoires, en particulier le vaccin ROR : « **Les récentes épidémies de rougeole ayant entraîné des décès d'adultes et de nourrissons en France nécessitent, de l'avis du groupe d'études, de rendre ce vaccin obligatoire** ». Le groupe d'études recommande **le maintien du caractère obligatoire des vaccins** même non altruistes (ex : le vaccin antitétanique).
2. Mener des recherches sur la possibilité d'un nouveau mode d'administration du **BCG**. Le groupe recommande l'extension des personnes visées par les recommandations (ex. les personnes qui voyagent dans des pays d'endémie tuberculeuse) ; retour à l'administration du BCG par multipuncture (bague, sous le nom de Monovax)
3. Décider, en vertu du principe de précaution, **d'un moratoire sur les adjuvants aluminiques**. Recherche de nouveaux adjuvants non neuromigrants. Proposition de fournir pour chaque vaccin une version sans aluminium.
4. Conduire une recherche approfondie sur l'efficacité et les effets du **vaccin contre certains papillomavirus** avec la publication annuelle d'un rapport sur les bénéfices/risques. Rappeler que l'utilisation de préservatifs demeure le moyen de prévention le plus efficace à ce jour.
5. Faire signer aux patients qui refusent un vaccin recommandé par leur médecin traitant une **décharge de responsabilité**.
6. **Mieux former les médecins à la vaccinologie** (qui ne fait l'objet que de quelques heures de cours dans l'ensemble du cursus d'un médecin généraliste)
7. Permettre aux infirmiers d'administrer certains vaccins (**déléguer l'administration des vaccins aux infirmiers**).
8. Renforcer la réglementation relative à **l'utilisation du terme « vaccin »** (pour éviter qu'il ne soit utilisé à tort, notamment pour désigner certains traitements homéopathiques)
9. **Favoriser les vaccins multivalents** (ils assurent une meilleure couverture vaccinale en facilitant la démarche de vaccination ; ils limitent la quantité d'adjuvants et de conservateurs)
10. Respecter le calendrier vaccinal (**respect total et absolu du calendrier vaccinal et des protocoles établis par les autorités de santé publique**)
11. Eviter les vaccinations inutiles en développant **des tests de sérologie** et en actualisant les données relatives aux **durées d'immunité** conférée par les vaccins)

[Vous pouvez envoyer vos commentaires au siège d'ALIS.](#)